

N° 512

SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1985-1986

Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986.
Enregistrée à la présidence du Sénat le 4 septembre 1986.

PROPOSITION DE LOI

tendant à étendre le bénéfice de la majoration de deux ans de la durée d'assurance vieillesse par enfant aux ayants droit du régime minier.

PRÉSENTÉE

Par MM. Ivan RENAR, Hector VIRON, Jean-Luc BÉCART, Paul SOUFFRIN, Mmes Marie-Claude BEAUDEAU, Danielle BIDARD-REYDET, MM. Serge BOUCHENY, Jacques EBERHARD, Pierre GAMBOA, Jean GARCIA, Bernard-Michel HUGO, Charles LEDERMAN, Fernand LEFORT, Mme Hélène LUC, MM. James MARSON, René MARTIN, Mme Monique MIDY, MM. Louis MINETTI, Jean OOGHE, Mme Rolande PERLICAN, MM. Marcel ROSETTE, Guy SCHMAUS, Camille VALLIN, et Marcel GARGAR,

Sénateurs.

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Nota : Cette proposition de loi a été retirée
le 30 octobre 1986.

Assurances vieillesse : régimes autonomes et spéciaux. -- Enfants - Femmes - Mines - Pensions de retraite - Taxes parafiscales.
